

BRAS DES LIANES INFÉRIEUR

La Plaine des Lianes et la Cascade du Chien

Géographie

Le Bras des Lianes est situé sur le territoire communal de Bras-Panon, il est un des principaux affluents de la rivière du Mât.

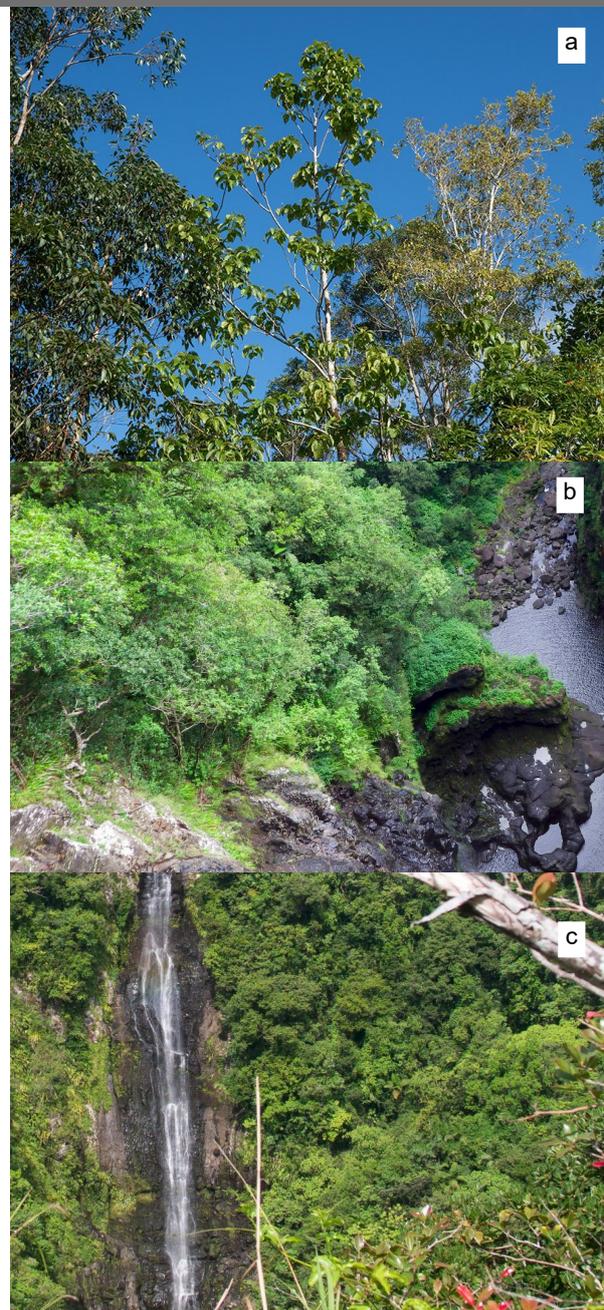
Il prend sa source à 2000 mètres d'altitude au cœur de la réserve biologique intégrale du Mazerin. Il traverse intégralement le plateau de la plaine des Lianes avant de s'engouffrer, à partir de la cascade du Chien, dans un encaissement de 250m de profondeur jusqu'à la rivière du Mât.

Géologiquement, le canyon entaille des coulées de lave anciennes de la phase II (massif du Morne des Lianes), III et IV du Piton des Neiges consécutif au remplissage lavique de la première caldeira du Piton des Neiges.

Milieux

Le canyon est situé au sein de l'étage mégatherme hygrophile. La partie haute du parcours, entre le captage du Bras des Lianes et le sommet de la cascade du Chien se trouve en interface avec l'étage mésotherme supérieur dont certaines espèces se retrouvent en mélange dans des cortèges plus mégathermes. C'est le cas par exemple du vacoa des hauts *Pandanus montanus*. On retrouve aussi d'autres végétaux qui indiquent un placement en moyenne altitude comme le lingue en arbre *Musaenda landia var. landia* ou le bois de perroquet *Cordemoya integrifolia* (a).

À partir de la cascade du Chien, la végétation change et survit accrochée aux pentes très abruptes des flancs. La rive gauche de la cascade conserve encore de beaux individus de bois de papaye *Polyscias repanda*, petit natte *Labourdonnaisia calophylloides*, corce blanc *Homalium paniculatum* ou encore palmiste cochon *Hyophorbe indica* (b, c). La rive droite semble plus envahie par les espèces exotiques, disséminées par barochorie depuis la route surplombante.





Premier rappel de la cascade du Chien

Dans les cascades, la végétation se cramponne aux fissures. Hélas, la fausse jouvence *Ageratina riparia* (envahissante) repousse rapidement après les crues, à la place de la paille sabre *Machaerina iridifolia* (indigène).

Dans les zones plus abritées et sous les surplombs suintants, on trouve l'urticacée *Pilea umbellata* en mélange avec des fougères des genres *Ctenitis* et *Asplenium*.

Là où le canyon s'élargit, on observe sur les flancs une végétation plus arborée à Bois de pêche marron *Psiloxylon mauritianum*, mahot blanc *Dombeya ciliata*, bois maigre *Nuxia verticillata* ou encore Corce blanc *Homalium paniculatum*, séparée du lit majeur par une bordure à bois de source *Boehmeria stipularis*, *Spaerostephanos arbuscula* et bois de négresse *Phyllanthus phillireifolius*.

Les marches de sortie empruntent toutes deux des crêtes mégathermes dans l'ensemble bien conservées, où l'on observe de beaux individus de petit natte, takamaka, bois de rempart ou tan georges *Molinaea alternifolia*. La strate arbustive et herbacée, peu envahie, comprend de nombreux juvéniles des espèces précitées et bien d'autres encore parfois menacées et protégées comme la liane de clé *Hugonia serrata* ou le bois de banane *Xylopiia richadii* (e).

Enfin, dans le dernier quart, on change radicalement d'ambiance pour pénétrer dans des fourrés secondaires à goyaviers *Psidium cattleianum*, espèce exogène TRÈS envahissante, qui a recouvert d'anciennes friches agricoles.

Pour résumer, l'intérêt floristique principal de ce canyon réside sur ses flancs et sur ses marches de sortie qui conservent de beaux ensembles de végétation mégatherme indigène ponctués de nombreuses espèces menacées. Une attention particulière devra être portée lors de l'entretien de ces sentiers pour conserver ce patrimoine végétal exceptionnel.



d



e

Une flore à préserver



Court échantillon de la diversité indigène rencontrée sur l'ensemble du parcours.

Bois de savon, *Badula grammisticta*, LC

Arbuste de la famille des Primulacées, commun dans les forêts de basse et moyenne altitude. Le bois de savon se reconnaît facilement à ses feuilles juvéniles rougeâtres à base arrondie et à limbe ponctué de points et de traits brun foncé nettement visibles.



Mahot blanc, *Dombeya ciliata*, LC

Grand arbre des forêts méga et mésothermes pouvant atteindre 15m de hauteur, endémique strict de l'île de La Réunion. Le mahot blanc se reconnaît à ses feuilles vert clair tricuspidées à pétiole glabre et à marge ciliée



Sphaerostephanos arbuscula, VU

Une fougère peu commune des fonds de ravines de basse et moyenne altitude humide. Elle affectionne les parois suintantes et les zones exposées aux crues. Se reconnaît à ses frondes un-pennées, pouvant atteindre une quarantaine de centimètres de longueur, vert clair et s'organisant sur un faux tronc de plusieurs dizaines de centimètres de hauteur selon l'âge de l'individu. Menacée à cause de la dégradation de son habitat par les espèces exotiques envahissantes.



Bois de pomme, *Syzygium cordemoyi*, LC

Une des trois espèces de bois de pomme de la Réunion, endémique des forêts de basse et moyenne altitude. Se reconnaît aisément à ses feuilles coriaces, opposées et subsessiles et à ses fruits en forme de petites pommes rouges se développant parfois sur le tronc.



Fougère plume, *Blechnum attenuatum*, **LC**

Fougère indigène aussi bien épiphyte que terrestre commune des forêts humides de basse et moyenne altitude. Sa forme juvénile ne présente pas de découpe sur le limbe.

Elle tire son nom de ses frondes adultes en forme de plume.



Bois de banane, *Xylopia richardii*, **LC**

Arbre des forêts de basse altitude humides assez rares mais pouvant être localement abondant. Se reconnaît à ses feuilles simples, alternes à limbe elliptique de couleur vert foncé traversé par une nervure jaunâtre bien visible. La couleur de ses feuilles contraste avec son bois marron foncé. L'espèce titre son nom de ses fruits en forme de bananes. Protégée par arrêté ministériel.



Bois de joli cœur, *Pittosporum senacia*, **LC**

Petit arbre commun à feuilles ondulées et odorantes, inscrit à la pharmacopée française. Les fruits sont sphériques et s'ouvrent à maturité, laissant apparaître des graines d'un rouge vif recouvertes d'une substance visqueuse et collante. L'écorce du bois de joli cœur est souvent lisse et blanchâtre. Il existe deux sous-espèces distribuées à des altitudes différentes.



Liane de clé, *Hugonia serrata*, **EN**

Liane endémique de la Réunion et Maurice, très rare dans les forêts de basse et moyenne altitude. Sa forme juvénile est facile à distinguer, dressée comme un petit arbuste avec des feuilles très allongées distinctement dentées à nervure principale plus claire. Son nom vernaculaire vient des crochets qui se développent sur sa tige et qui ont la forme d'une clé. Protégée par arrêté ministériel.